

IGOR STRAVINSKI

Confidences
sur la musique

Propos recueillis (1912-1939)

Textes et entretiens choisis, édités et annotés
par Valérie Dufour

ACTES SUD

INTRODUCTION

Que nous confient aujourd'hui les mots d'Igor Stravinski (1882-1971)? Quel sens le compositeur donnait-il à la publication de ses propos, désormais recueillis et réunis dans ce volume de *Confidences sur la musique*? Entendait-il orienter son œuvre en adossant une responsabilité d'*auteur* à ses activités de *compositeur*? Est-ce ainsi qu'il a été une figure incontournable de l'évolution de la vie musicale du xx^e siècle à l'échelle internationale? Si l'immense influence du compositeur est due à l'impact de la modernité de ses premiers ballets, de *L'Oiseau de feu* (1910) au *Sacre du printemps* (1913), plus que tout autre de ses contemporains musiciens, Stravinski a aussi incarné les mutations socioculturelles de son temps : toutes ses activités ont été marquées par l'individualisation des projets artistiques, l'alliance des cultures dans l'exil, le développement des industries culturelles et l'évolution du monde des médias. À travers les textes rassemblés ici, Stravinski dévoile nettement cette faculté de capter et d'intégrer ces transformations dans sa recherche artistique qui a fait de lui une icône de la vie musicale du xx^e siècle.

Cette *autorité*, comment s'est-elle imposée alors même que Stravinski a toujours cultivé un lien

ambigu avec l'écrit, et que, de toute évidence, nous ne sommes pas en présence d'un écrivain? De fait, son intérêt pour l'expression publique ne s'est imposé que progressivement : après quelques modestes lettres ouvertes, c'est à l'âge de quarante ans qu'il abandonne son refus systématique de s'exprimer sur sa musique ou celle d'autrui¹. Sans avoir une réelle attirance pour l'écriture, il comprend alors le bénéfice d'un investissement discursif et délaisse ses principes. C'est en 1923 que le compositeur rédige un premier texte consacré à l'une de ses œuvres, "Quelques idées à propos de mon *Octuor*"², où il plaide pour le respect strict du *texte musical*. En introduisant dans ces "Quelques idées" une longue digression sur la déformation que les musiciens risquent de faire subir aux œuvres à force de les "interpréter", Stravinski annonce entre les lignes sa décision prochaine de se faire lui-même le *porte-parole* de ses œuvres, comme pianiste et comme chef d'orchestre. Ce tournant s'opère en effet en 1924 : sa carrière d'interprète, au service de celle du compositeur, le mènera désormais dans toutes les villes d'Europe et des États-Unis, où partout la presse réclamera les opinions, voire les prédictions, de celui

1. En 1919, Stravinski déclarait : "[Je ne peux] profiter de votre invitation de me prononcer sur ma musique sans trahir le principe [...] auquel je tiens énormément. J'ai toujours refusé à tout le monde de me prononcer publiquement soit sur la musique d'autrui, soit sur la mienne. [...] J'ai toujours pensé que la seule chose par laquelle un compositeur pourrait légalement convaincre son public, c'est bien par sa musique et non par sa musique accompagnée d'explications" (*La Suisse musicale*, 20 décembre 1919 ; voir texte n° 7).

2. Voir texte n° 11.

qu'elle considère parfois comme "le plus grand compositeur vivant".

Pour qui parcourt ce recueil des textes et des entretiens d'Igor Stravinski avant 1940, il devient clair que le compositeur a déployé instinctivement des stratégies discursives dans ses relations avec les médias, en acceptant d'adosser publiquement ses réflexions personnelles à sa production musicale, sans pour autant que ses propos ne viennent compléter son œuvre, ni la définir. Il en a tiré deux bénéfices évidents, tant de l'extérieur, pour son image, que de l'intérieur, pour sa pensée¹.